



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1995 B 02165

Numéro SIREN : 401 870 936

Nom ou dénomination : IN EXTENSO AUDIT

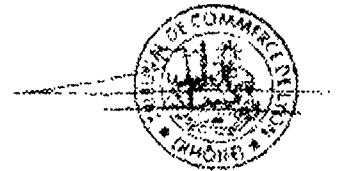
Ce dépôt a été enregistré le 17/12/2014 sous le numéro de dépôt A2014/031295



4554070

**Dénomination :** IN EXTENSO AUDIT  
**Adresse :** 81 boulevard Bataille de Stalingrad 69100 Villeurbanne - FRANCE-  
**n° de gestion :** 1995B02165  
**n° d'identification :** 401 870 936  
**n° de dépôt :** A2014/031295  
**Date du dépôt :** 17/12/2014

**Pièce :** Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 14/11/2014



4554070

**Société IN EXTENSO AUDIT**  
Société anonyme au capital de 38 112 €  
Siège social : 81 boulevard de Stalingrad  
69100 VILLEURBANNE  
401 870 936 RCS LYON

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 NOVEMBRE 2014**

**Extrait Procès-verbal des délibérations**

L'an deux mille quatorze,  
Le quatorze novembre,  
A douze heures,

Les actionnaires de la société IN EXTENSO AUDIT, société anonyme au capital de 38 112 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'Administration selon lettre simple adressée le 30 octobre 2014 à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-François DEVILLARD, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Antoine de Riedmatten, es-qualité, étant le seul actionnaire présent et acceptant, est appelé comme scrutateur unique.

Monsieur Didier CHAUDET est désigné comme secrétaire.

Monsieur Albert ABEHSSERA, Commissaires aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 30 octobre 2014, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent .....2.448..... actions sur les 2.500 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant le quorum requis, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- les copies et avis de réception des lettres de convocation du Commissaires aux Comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- les formulaires de vote par correspondance,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 mai 2014,
- le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,

- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la société,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la société, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mai 2014 et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Nomination d'un nouvel administrateur,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration.

Le Président donne lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de nouvel administrateur, en adjonction aux membres du Conseil d'Administration actuellement en fonction, Monsieur Antoine de Riedmatten, né le 25 Octobre 1964 à Alger, de nationalité française, et demeurant 28 Rue de l'Ermitage à Versailles (78), pour une période de six ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2020 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

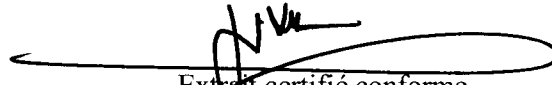
#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et de droit, et plus généralement toutes formalités nécessaires et consécutives des présentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.



Extrait certifié conforme  
**Le Président,**  
Monsieur Jean-François  
DEVILLARD

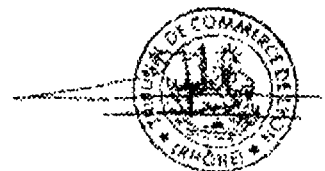
# GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

LYON



4554071

**Dénomination :** IN EXTENSO AUDIT  
**Adresse :** 81 boulevard Bataille de Stalingrad 69100 Villeurbanne - FRANCE-  
**n° de gestion :** 1995B02165  
**n° d'identification :** 401 870 936  
**n° de dépôt :** A2014/031295  
**Date du dépôt :** 17/12/2014  
**Pièce :** Procès-verbal du conseil d'administration du  
14/11/2014



4554071

**IN EXTENSO AUDIT (IEA)**

Société Anonyme au capital de 38.112 euros

Siège social : 81 Boulevard de la Bataille de Stalingrad - 69100 VILLEURBANNE  
401 870 936 RCS LYON

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 14 NOVEMBRE 2014**

L'an deux mille quatorze,  
Le quatorze novembre,  
A l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire Annuelle,

Le Conseil d'Administration s'est réuni au siège social sur convocation de son Président à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau Président Directeur Général en remplacement du Président Directeur Général démissionnaire,
- Prise d'acte de la démission d'un administrateur.
- Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

- Monsieur Jean-François Devillard,
- Monsieur Antoine de Riedmatten
- Monsieur Philippe Autran pour la société IN EXTENSO OPERATIONNEL,

La Société DELOITTE & ASSOCIES est absente est excusée.

Monsieur Albert ABEHSSERA, commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La séance est présidée par Monsieur Jean-François DEVILLARD Président du Conseil d'Administration.

Le Président constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

Le Président donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal. Puis, le Conseil procède à l'examen des questions portées à l'ordre du jour.

**NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL**

Conformément à sa lettre de démission en date du 7 novembre 2014, Monsieur Jean-François Devillard expose qu'il souhaite démissionner à compter de ce jour de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration, de Directeur Général et d'administrateur. En conséquence, il demande au Conseil de bien vouloir procéder à son remplacement.

Le Conseil en prend acte et remercie Monsieur Jean-François Devillard pour les services qu'il a rendus à la Société tout au long de l'exercice de son mandat.

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide :

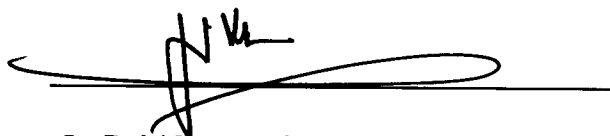
- de ne pas nommer d'administrateur en remplacement de Monsieur Jean-François Devillard.
- de nommer Monsieur Antoine de Riedmatten, né le 25 Octobre 1964 à Alger, de nationalité française, et demeurant 28 Rue de l'Ermitage à Versailles (78) en qualité de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général, pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur Antoine de Riedmatten déclare accepter ces fonctions.

### **POUVOIRS A DONNER**

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs à Monsieur Antoine de Riedmatten, à l'effet de prendre toutes mesures utiles pour la mise en œuvre de la présente décision.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un administrateur.



**Le Président de séance**  
Jean-François DEVILLARD

---

### **Un administrateur**

Antoine de Riedmatten  
« Bon pour acceptation des  
fonctions de Président du Conseil  
d'Administration et de Directeur  
Général »

*Bon pour acceptation des  
fonctions de Président  
du Conseil d'Administration  
et de Directeur Général*

*Antoine Riedmatten*